



Schweizerische Vereinigung für ländliche Entwicklung
Association suisse pour le développement rural
Associazione svizzera per lo sviluppo rurale
Associazion svizra per il svilup rural

Point de presse du 30 août 2012
Lausanne

suissemelio... est une Association regroupant :

- les Services cantonaux des **améliorations foncières et de crédits agricoles**
- l'Office fédéral de l'agriculture

Relevont que les AF / AS ne sont pas nouvelles :

- La loi fédérale sur les crédits d'investissement et l'aide aux exploitations (LCI) fête ses 50 ans en **2012**
- - la 1^{ère} loi vaudoise sur les AF date de **1907**

Domaines d'activités des AF / AS (**améliorations foncières** ou **améliorations structurelles**)

- 1. - dans le territoire agricole
- 2. - dans la zone à bâtir

1. - dans le territoire agricole

La politique agricole fédérale prévoit des soutiens :

- a) par les paiements directs
- b) par des contributions à fonds perdu aux AF
- c) par des crédits agricoles (prêts)
- d) par des aides à la reconversion professionnelle

1. - dans le territoire agricole

- 3 types de mesures peuvent bénéficier de subventions AF / AS :
- ▶ les opérations et équipements collectifs (remaniements parcellaires, assainissements et dévestitures rurales, réseaux d'eau potable, consolidations de sols, etc..)

1. - dans le territoire agricole



Ruisseau à Corcelles-près-Concise



Falaises de Lavaux

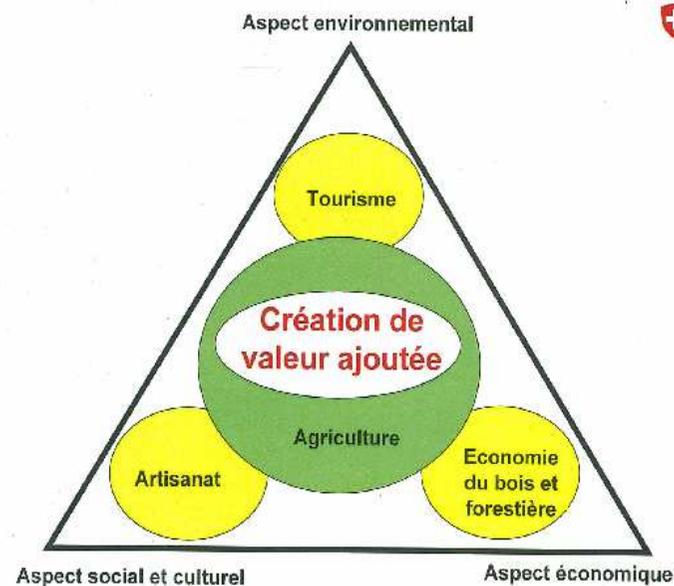
1. - dans le territoire agricole

- les opérations et équipements individuels et les bâtiments ruraux (fermes, bâtiments alpestres, fosses à purin, fromageries, etc...)



1. - dans le territoire agricole

- les projets de développement régional agricole (ceux-ci liants divers objectifs, p. ex. une fromagerie de production, avec un espace touristique et de démonstration+vente, une promotion touristique régionale, une valorisation du bois local en le transformant en plaquettes de chauffage, etc...)



Les crédits agricoles fédéraux

- Les crédits d'investissements fédéraux sont des prêts sans intérêts accordés par la Confédération en faveur des exploitants agricoles et viticoles

Les crédits agricoles fédéraux

Financement :

- les fonds sont mis à disposition des cantons qui instruisent les demandes et gèrent les prêts
- les remboursements sont réaffectés à des nouveaux prêts (système tournant)

Moyens donnés à l'agriculture pour 2012

	CH	Part attribuée à VD	Subvention VD 2012
Contributions annuelles	87 mios	5.4 mios, subordonnés à une part équivalente du canton	11.7 mios
Crédits d'investissement	54 mios	4.8 mios, dotation totale de 200 mios	
	prêts totaux de 11,2 milliards en 50 ans		

Moyens donnés à l'agriculture

- les contributions fédérales pour les améliorations foncières et les crédits agricoles sont à la baisse, le soutien agricole global au travers des paiements directs étant privilégiés
- il y a pourtant nécessité d'assumer ses choix de promotion de nouveaux développement (PDRA)

2. - dans la zone à bâtir

- ce domaine relève de la compétence des cantons
- ne bénéficie d'aucune subvention
- dans certains cas peut bénéficier de prêts à titre d'aide au développement économique
- plusieurs cantons disposent de lois ou réglementations sur le remaniement parcellaire en zone à bâtir (AG, BE, LU, SG, TG, VS, VD)

2. - dans la zone à bâtir

nota : le Canton de Vaud assure la coordination des procédures d'améliorations foncières et d'aménagement du territoire
→ favorise les constructions dans les zones à bâtir



Merci de votre attention



Biotope créé dans le syndicat de Grandcour